

Référence: ICC-ASP/15/IS/06

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments aux États invités et, se référant à sa note verbale ICC-ASP/15/S/03 du 15 février 2016, a l'honneur de demander que les noms des représentants désignés par les États invités, ainsi que des suppléants et des conseillers qui les accompagnent, pour la quinzième session de l'Assemblée, prévue à La Haye du 16 au 24 novembre 2016, soient soumis bien à l'avance afin de faciliter les travaux de l'Assemblée.

La communication adressée par l'État invité devrait, de préférence, mentionner le nom du représentant de l'État invité, ainsi que les noms des suppléants et conseillers, pour la quinzième session.

Les communications doivent être envoyées au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties, bureau A.00.49, Oude Waalsdorperweg 10, 2597 AK, La Haye, Pays-Bas. Des copies peuvent aussi être envoyées par télécopieur (+31(0)70 515 8376) ou par courriel (asp@icc-cpi.int). À partir du 16 novembre 2016, toutes les communications pour la quinzième session doivent être remises directement au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au début de la session.

Des informations complémentaires concernant la quinzième session peuvent être consultées sur le site Internet de la Cour (<http://www.icc-cpi.int>).

La Haye, le 17 février 2016

